Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 045-214500282-20261014-D_2026_113-DE

Publié le 19/10/2026

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° D-2026-113

L'an 2026, le 14 octobre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle des fêtes du complexe Alain Jarsaillon, sous la présidence de Monsieur Jacques MESAS, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 08/10/2026
Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 27
Nombre de conseillers absents : 2
Nombre de procurations : 2
Nombre de conseillers votants : 29

Élus présents :
Mme AUBERTIN Catherine, Mme BAUCHER Karine, Mme BERNIER Sandrine, Mme BOURGOIN Gwendoline, Mme CADRES Raymonde, Mme CHAMI Emilie, M. CHENEAU Frédéric, Mme COLLARD Agnès, Mme DOYEN Stéphanie, Mme FONTAINE Stéphanie, Mme GAFSI Leïla, M. GARCIA Juanito, M. GUILLON Jérémy, Mme HARDOUIN Natalina, M. HAROUCH Foued, M. HOVORKA Frank, Mme LABEDAN Constance, M. LAINÉ Joël, M. LEGROS Adrien, M. LOUIS Didier, M. MERIT Jean-Philippe, M. MESAS Jacques, Mme MEUNIER Cassandre, M. MONTLIVET Nicolas, M. SPALETTA Hervé, Mme WITTNER Isabelle, Mme YANG Aurélie.

Élus absents :
M. FROISSART Yves,
M. WEILL Michel.

Procurations :
M. FROISSART Yves à M. LEGROS Adrien,
M. WEILL Michel à M. CHENEAU Frédéric.

Secrétaire de séance :
Mme GAFSI Leïla.

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA RÉNOVATION DES FAÇADES

Rapporteur : Natalina HARDOUIN

Par délibération du 21 décembre 2012, le Conseil municipal de la Ville de Beaugency a instauré un dispositif d'aide financière au ravalement de façades privées afin de valoriser et réhabiliter le patrimoine urbanistique balgentien.

Sont concernées les façades visibles du domaine public, situées dans le périmètre de la servitude des monuments historiques ou appartenant à des propriétés disposant d'un caractère patrimonial particulier, spécifique ou remarquable.

La participation s'élève à 16 € du m² avec un plafond de 5 000 € par propriété sur 3 ans.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 045-214500282-20261014-D_2026_113-DE

Demandeur	Domicile	Adresse des travaux	Surface en m²	Montant de la subvention
LEPAGE Thierry	17 rue porte Tavers	17 rue porte Tavers	224,4	3 590 €
BEHAR-VELLAY Lydia	32 rue des vieux-fossés	17 rue des Chevaliers	70	1 120 €
BEHAR-VELLAY Lydia	32 rue des vieux-fossés	17 rue des Chevaliers	35	560 €

Ce dossier a été présenté à la commission « travaux, urbanisme, logement, mobilité » du 21/09/2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'UNANIMITÉ de :

1. **Accorder à Monsieur Thierry LEPAGE une subvention de 3 590 € pour la rénovation de la façade du n°17 rue Porte Tavers, 45190 Beaugency ;**
2. **Accorder à Madame Lydia BEHAR-VELLAY une subvention totale de 1 680 € pour la rénovation de diverses façades au n°17 de la rue des Chevaliers, 45190 Beaugency ;**
3. **Préciser que les crédits nécessaires seront prévus au Budget 2026.**

Signé électroniquement par : Leila GAFSI
Date de signature : 20/10/2026
Qualité : BEAUGENCY - Maire adjoint

Jacques MESAS
Vice-Président